

Programme Life/Nature :
Conservation des habitats de la moule perlière
(*Margaritifera margaritifera*) en Belgique



Liste des actions prévues par le programme Life

Le programme Life s'articule autour de 6 types d'actions :

- A. Actions préparatoires, élaboration des plans de gestion et des plans d'actions
- B. Maîtrise foncière et d'usage
- C. Travaux uniques de gestion
- D. Travaux périodiques de gestion
- E. Sensibilisation et diffusion des résultats
- F. Fonctionnement et suivi du projet

A. ACTIONS PREPARATOIRES, ELABORATION DES PLANS DE GESTION ET DES PLANS D' ACTIONS

Action A1

Cartographie détaillée et localisation (inf 5m), dénombrement des spécimens, des conditions écologiques, des contraintes et des problèmes à résoudre.

On disposera des informations nécessaires pour définir les plans de conservation dans les zones prioritaires.

Action A2

Identification et information de tous les acteurs concernés, préparation et définition des plans de conservation pour les sites, négociations et définition des mesures urgentes.

Qui ?

Les forestiers : problèmes liés à l'exploitation des forêts, passage des machines dans les cours d'eau, érosion et ruissellement suite aux coupes à blanc.

Les agriculteurs : contrôle des accès du bétail aux cours d'eau, aide pour la réalisation des travaux de gestion dans les zones protégées.

Les gestionnaires de chasse : implantation des zones de gagnage intensifs à proximité des cours d'eau ou dans les fonds de vallées.

Les populations et autorités locales et régionales : épuration des eaux usées (village de Louftémont, Béhème et Vlessart).

Les pêcheurs

Disposer des plans de conservation à mettre en œuvre sur le terrain.

Action A3

Identification et information des acteurs concernés par la qualité de l'eau, préparation et définition des modes d'information et de diffusion les plus efficaces, identification systématique des problèmes majeurs et points noirs.

Etablir une liste de relais qui seraient responsables ou qui pourraient agir sur la qualité de l'eau et une liste de problèmes majeurs que ces relais devraient traiter.

Action A4

Inventaire complémentaire des zones où des populations de moules pourraient exister en dehors des zones connues (30 km de cours d'eau prospectés sur 300 km potentiellement favorables).

Identification de nouvelles populations de moules perlières et proposition de désignation de nouveaux SIC.

B. MAITRISE FONCIERE ET D 'USAGE

Action B1

Acquisitions des zones majeures dans les sites abritant les populations de moules perlières et contrôles d'usage.

Priorité aux zones en amont des populations connues, prairies fortement amendées, prairies pâturées intensivement, zones avec épiciéas (Anlier).

Action B2

Contrôle des activités de repeuplement des populations de truite fario, limitation des périodes de pêche ou quota des prélèvements de poissons autorisés.

Obtenir une population équilibrée de poissons hôtes.

C. Travaux uniques de gestion

Action C1

Pose de clôtures (minimum à 3m du cours d'eau) pour interdire l'accès du bétail à la rivière, stabilisation des berges avec plantations, contrôle des activités agricoles (amendements : élaboration d'un cahier des charges, mise en place de mesures agri-environnementales,...) et forestières (gagnages, exploitation : élaboration d'un cahier des charges strict).

Action C2

Aménagement de zones adéquates, pour l'installation de moules perlières et concentration d'une partie des individus isolés ou menacés par des conditions écologiques défavorables, dans les zones adéquates et restaurées.

Rétablir une surface suffisante de zones écologiquement favorables à la reproduction des moules et au développement des jeunes moules perlières.

D. Travaux de gestion périodiques

Action D1

Mise en œuvre d'un suivi détaillé de la qualité de l'eau (mesures instantanées, indices biotiques, indices diatomiques,...) en collaboration avec les structures responsables (D.E., CRNFB).

Compléter et densifier les réseaux de mesures déjà existants (réseau hydrologique et réseau des bio indicateurs aquatiques).

Obtenir une évaluation globale de la qualité de l'eau et de sa turbidité dans les cours d'eau concernés, identifier les sources de pollution, suivi de la qualité et de la turbidité dans le temps.

Action D2

Inventaire et surveillance des populations de truites fario, détermination des classes de taille, de la structure des populations et suivi des déplacements d'individus marqués.

Pêche électrique (taille, évaluation du parasitisme par recherche de glochidies)
Etude des déplacements (pose de marque, radio-tracking ?) , identifications des obstacles à la migration des poissons hôtes.

Obtenir une évaluation de la qualité des poissons hôtes, identifier les zones où des déficits en hôtes existent, mise en place d'opération de repeuplements si nécessaire, suivi de l'évolution des effectifs, évaluation de la dispersion naturelle des truites fario, disposer d'une « banque » de poissons souches pour les opérations de repeuplement (via individus sains ou parasités).

E. Sensibilisation du public et diffusion des résultats

Action E1

à l'attention des responsables de la gestion de l'espace en particulier des gestionnaires concernés par l'eau dans les 3 bassins hydrographiques. Les personnes-clefs dans les administrations ou groupes de pressions concernés pour tenir compte de la moule perlière dans les politiques de gestion de l'eau.

Action E2

à l'attention des personnes qui vivent à proximité des populations de moules afin de les responsabiliser.

Action E3

à l'attention du grand public pour une opération de sensibilisation au Réseau naturel 2000 à travers l'exemple de la moule perlière.

Edition d'un dépliant A4.

Edition d'une brochure.

Réalisation de panneaux explicatifs pour expliquer les restrictions dans les sites.
Animation dans les écoles.

Action E4

à l'attention des utilisateurs des cours d'eaux (pêcheurs, agriculteurs, gestionnaires d'embarcations) pour mettre en œuvre des contraintes légales particulières sur les cours d'eau concernés.

Action E5

Contribution au Workgroup européen, échange des connaissances scientifiques et du savoir-faire.

Action E6

Mise en œuvre du site web destiné au grand public et à la gestion du projet.

Action E7

Rapport simplifié dans le cadre des activités de coordination.

F. Fonctionnement du projet et suivi

Action F1 : Mise en place d'un comité de pilotage et de deux comités d'accompagnement locaux.